

COMMUNIQUE DE PRESSE COMMUN

Rencontre entre le Conseil d'Etat et le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds

Le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel a été reçu lundi 23 mai 2011 par le Conseil communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds, dans la tour Espacité, pour une séance de travail annuelle très constructive. Cette rencontre a non seulement permis d'échanger très ouvertement sur l'actualité des deux exécutifs, mais surtout de trouver des points de convergences sur plusieurs dossiers très concrets, touchant à l'avenir commun du Canton et de sa première ville en nombre d'habitants.

Sur le plan de la fiscalité, les autorités ont unanimement convenu de la nécessité de réformer le système actuel, tant pour les personnes physiques que morales. Sur ce dernier point, le Conseil d'Etat partage pleinement la préoccupation chaux-de-fonnaire, et souhaite lui aussi une meilleure répartition entre communes des recettes de la fiscalité des entreprises, le système actuel engendrant de très importants déséquilibres menaçant à terme la cohésion cantonale. Un projet de réforme sur ce plan sera ainsi lancé par le gouvernement cantonal durant cet été, qui associera les communes et qui sera présenté au Grand Conseil début 2012, avec une entrée en vigueur planifiée au 1^{er} janvier 2013.

En termes d'agglomération, les deux autorités soutiennent vivement l'avancement du projet de Tribunal unique à La Chaux-de-Fonds, qui aura une portée non seulement au plan de l'efficacité de fonctionnement, mais aussi dans l'avancement concret du réseau urbain neuchâtelois (RUN). Le Conseil d'Etat se réjouit du geste de la Ville, qui envisage une participation au financement du concours d'architecture du nouveau bâtiment. Les élus chaux-de-fonniers insistent de leur côté sur l'importance du TransRUN pour ce projet de tribunal, pour la Ville et pour l'agglomération en général; ils souhaitent à ce titre être plus impliqués dans cette démarche, une demande dont le gouvernement cantonal a pris note.

Le Conseil d'Etat a informé ses hôtes de l'avancement du projet de réorganisation hospitalière, avec notamment la mise en consultation du Plan stratégique qui devrait être soumis au Grand Conseil avant la fin de l'année. Le Conseil communal a réitéré sa position sur ce sujet, demandant à être plus impliqué dans les réflexions en cours, et rappelant les besoins impératifs de sa population en matière d'accès aux soins.

L'information du Conseil d'Etat sur la réorganisation de la politique d'enseignement supérieur a donné lieu à une position similaire de la part de l'exécutif chaux-de-fonnier, qui a souligné l'importance de disposer de filières de qualité et de maintenir une vie estudiantine indispensable à la cité.

Parmi les autres dossiers abordés lors de cette rencontre, le projet d'éoliennes sur les crêtes du Jura a permis de rappeler des positions respectives des deux entités, la vente des fermes de l'Etat a conduit à une meilleure compréhension mutuelle, mais il est à souligner que la plupart des sujets traités ont abouti à un renforcement de la collaboration et de l'échange entre la Ville et le Canton.

Pour de plus amples renseignements:

Claude Nicati, président du Conseil d'Etat, tél. 032 889 67 00.

**Pierre-André Monnard, président de la Ville de La Chaux-de-Fonds,
tél. 032 967 62 03.**

La Chaux-de-Fonds, le 26 mai 2011